Le snefcca

SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES DU FROID, DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES PROFESSIONNELLES & DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

Presse n°2021/05 - Juin 2021

Une certification d'entreprise pour les fluides alternatifs

Dans le cadre de la révision du règlement F-Gas, il est envisagé d'étendre le dispositif de qualification des entreprises et du personnel pour les fluides fluorés aux fluides alternatifs. Le Snefcca se réjouit que la sécurité de ces fluides soit enfin prise en compte et propose un dispositif alternatif efficient plus adapté aux entreprises du froid, de la cuisine professionnelle et du conditionnement de l'air.

L'élimination progressive des HFC va amener à une utilisation de plus en plus courante de fluides à faible PRP (potentiel de réchauffement planétaire) qui deviendront la norme dans les prochaines années. Ces fluides posent toutefois des **problèmes en termes de sécurité** aussi bien pour les installateurs-mainteneurs que pour les exploitants – clients finaux (risque d'inflammabilité, d'explosion, d'asphyxie, etc.). Face à l'augmentation significative du risque sécuritaire dans la manipulation de ces fluides, la mise en place de certifications, similaires aux attestations de capacité et d'aptitude qui existent pour les fluides HFC, est envisagée. Si cette solution a l'avantage de reprendre un modèle connu des entreprises, il n'en demeure pas moins coûteux, contraignant et complexe à gérer pour les PME. C'est pour cela que le Snefcca souhaite proposer un **dispositif plus adapté aux entreprises de la profession** qui leur permette de respecter les exigences de sécurité requises.

La commission Règlementation Sécurité Environnement du Snefcca réalise actuellement en partenariat avec Qualiclimafroid un **référentiel de certification portant sur la manipulation des principaux fluides alternatifs** (HFO purs ou Blend, CO2 et Hydrocarbures). Ces exigences constituent un socle minimal mais accessible basé sur les formations et les techniques courantes utilisées dans la profession. Cette démarche permettra aux entreprises de la filière de valoriser leur investissement dans cette transition énergétique.

Ce référentiel reprendra en partie le dispositif éprouvé de l'attestation de capacité existant pour les HFC basé sur les compétences, l'outillage spécifique, les procédures et protocoles d'intervention au sein des entreprises, etc. La pertinence et la crédibilité de ces critères font consensus auprès de tous les acteurs de la filière pour **garantir la sécurité des installateurs - mainteneurs et des clients concernés**. Accessible à toutes les entreprises quelle que soit leur taille, cette qualification permettra de valoriser les entreprises qui ont déjà fourni des efforts en termes d'investissements, de formation et d'organisation.

Fichiers en téléchargement :

CP_ 06_2021_CB_Une certification d'entreprise pour les fluides alternatifs : (https://snefcca.com/Data/downloads/Article/1856480601_521_cp_06-2021_mm_cb_une-certification-d-entreprise-pour-les-fluides-alternatifs.pdf)